

INFORMATION PRATIQUE

La norme NF EN 206/CN

Elle définit les exigences applicables aux constituants du béton, aux propriétés du béton frais et durci et à leurs contrôles.

La classe d'exposition

Le prescripteur définit la classe d'exposition en fonction des actions dues à l'environnement.

X0	aucun risque de corrosion ni d'attaque
XCi	Carbonatation : corrosion armatures
XFi	Froid : gel dégel avec ou sans agent de déverglaçage
XSi	Sels marins : corrosion armatures
XDi	Sels divers : corrosion armatures
XAi	Attaques chimiques

i indique le niveau type d'agression

La classe de résistance à la compression

La norme NF EN 206/CN fixe des résistances minimales à garantir pour chacune des classes d'exposition. Elle est exprimée en N/mm² sur cylindre pour la 1^{ère} valeur ou sur cube pour la 2^{ème} valeur (exemple C30/37).

La dimension maximale des granulats

Elle est exprimée à partir de la dimension nominale supérieure du plus gros granulats effectivement présent dans le béton (D_{max})

La classe de consistance

Elle est mesurée à l'aide du cône d'Abrams.

La consistance est exprimée par la valeur de l'affaissement en mm ou par la classe S1 à S5 de consistance.

Syndicat de spécialité de la FNTP

3, rue de Berri - 75008 Paris

Tél. : 01 44 13 32 01 - Fax : 01 44 13 32 49

E-mail : specbea@fntp.fr - Site web : www.specbea.com

Pour les bétons de voirie les classes varient de S1 à S3 (affaissement de 10 à 150 mm).

La classe de teneur en chlorures

Le dosage minimal en ciment

Il est fonction de la classe d'exposition.

On distingue :

- Le Béton à Propriétés Spécifiées (BPS), dont le producteur garantit les performances ;
- Le Béton à Composition Prescrite (BCP), BCP résultant d'une "étude" avec une composition détaillée établie par le "prescripteur", dont le producteur garantit la composition.

Syndicat de spécialité de la FNTF

3, rue de Berri - 75008 Paris

Tél. : 01 44 13 32 01 - Fax : 01 44 13 32 49

E-mail : specbea@fntp.fr - Site web : www.specbea.com